



## CALENDRIER des ÉPREUVES

### Première session 2025 janvier/février

<p><b>Montant de l'inscription:</b></p> <p><b>70 euros/épreuve (ASCA/ASCOM)</b></p> <p><b>50 euros/épreuve UCP</b></p>	<p><b>Période d'inscription</b></p> <p><b>Du lundi 25 novembre 2024 au vendredi 13 décembre 2024 inclus.</b></p> <p>Candidats extérieurs (Cned ou individuels dits « candidats libres ») : le montant des droits d'inscription (70 €/épreuves ASCA/ASCOM - 50 € épreuve UCP) est à régler au centre d'épreuves sous 3 jours à compter de la date de la pré-validation de votre inscription par un centre d'épreuves. Sinon, votre inscription ne sera pas validée.</p> <p>Les modalités d'inscription mises à jour pour cette session sont disponibles sur <a href="https://www.union-prof.asso.fr/inscriptions/">https://www.union-prof.asso.fr/inscriptions/</a></p>
--	--

## ASCA

- Les candidats issus d'un parcours de formation débuté avant le 15/10/2023, date d'échéance de l'enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles, se présentent aux épreuves de la certification ASCA RNCP35980
- Les candidats dits « Candidats libres » ayant déjà obtenu un ou deux blocs de la certification ASCA, se présentent aux épreuves de la certification ASCA RNCP35980

**RNCP35980**

ASCA - Assistant de comptabilité et d'administration en PME/TPE		Date	Horaires	Durée
ASCA-E1	Administration des ventes, des achats et des règlements de la PME *	<b>Me 22/01</b>	09h00-11h00	2 h
ASCA-E2	Mise en œuvre des travaux préparatoires de fin d'exercice de la PME *	<b>Me 22/01</b>	14h00-17h00	3 h
ASCA-E3	Support à l'activité administrative et comptable de la PME *	<b>Je 23/01</b>	09h00-12h00	3 h

- Les candidats issus d'un parcours de formation ayant débuté après le 15/10/2023 se présentent aux épreuves de la certification ASCA RNCP35806
- Les candidats dits « candidats libres » n'ayant pas passé et/ou obtenu de blocs de la certification ASCA, se présentent aux épreuves de la certification ASCA RNCP35806

**RNCP35806**

ASCA - Assistant de comptabilité et d'administration en PME/TPE		Date	Horaires	Durée
ASCA-E1	Gérer la comptabilité des activités quotidiennes de la PME *	<b>Me 22/01</b>	09h00-12h00	3 h
ASCA-E2	Mettre en œuvre les travaux préparatoires et d'aide à la décision pour la fin d'exercice de la PME *	<b>Me 22/01</b>	14h00-17h00	3 h
ASCA-E3	Aider au quotidien administratif de l'entreprise*	<b>Je 23/01</b>	09h00-12h00	3 h

## UCP

Contrôler la paie en TPE/PME		Date	Horaires	Durée
UCP	Contrôler la paie en TPE/PME	<b>Je 23/01</b>	14h00-16h30	2h30

# ASCOM

- Les candidats issus d'un parcours de formation débuté avant le 16/12/2023, date d'échéance de l'enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles, se présentent aux épreuves de la certification ASCOM RNCP35161
- Les candidats dits « candidats libres » ayant déjà obtenu un ou deux blocs de la certification ASCOM, se présentent aux épreuves de la certification ASCOM RNCP35161

**RNCP35161**

ASCOM - Assistant PME/TPE d'administration et de communication commerciales		Date	Horaires	Durée
ASCOM-B1	Contribution aux missions support des activités commerciales de la PME *	<b>Me 05/02</b>	09h00 - 11h00	2 h
ASCOM-B2	Contribution aux missions support de la gestion des activités de la PME *	<b>Me 05/02</b>	14h00 - 16h00	2 h
ASCOM-B3	Contribution aux missions support de la communication de la PME *	<b>Je 06/02</b>	09h00 - 12h00	3 h

- Les candidats issus d'un parcours de formation ayant débuté après le 16/12/2023 se présentent aux épreuves de la Certification ASCOM RNCP38625
- Les candidats dits « candidats libres » n'ayant pas passé et/ou obtenu de blocs de la certification ASCOM, se présentent aux épreuves de la certification ASCOM RNCP38625

**RNCP38625**

ASCOM - Assistant d'administration commerciale (TPE/PME)		Date	Horaires	Durée
ASCOM-B1	Assister l'équipe commerciale à la réalisation de la chaîne commerciale de la TPE/PME *	<b>Me 05/02</b>	09h00 - 12h00	3 h
ASCOM-B2	Assister les services périphériques à la fonction commerciale de la TPE/PME dans leur quotidien *	<b>Me 05/02</b>	14h00 - 17h00	3 h
ASCOM-B3	Contribuer à la fidélisation des clients et au développement du chiffre d'affaires des TPE/PME *	<b>Je 06/02</b>	09h00 - 12h00	3 h

\* PME : TPE / PME / Associations

- Calendrier pour le public sur [www.union-prof.asso.fr/inscriptions](http://www.union-prof.asso.fr/inscriptions)
- Epreuves sur poste informatique, situées dans un contexte professionnel de TPE / PME / Associations
- Les informations concernant la validation de nos certifications et épreuves sont consultables sur <https://www.union-prof.asso.fr/epreuves>

• Version 1.0 du calendrier public : 14/11/2024